

Direction Urbanisme et Territoires

Mission Domainialité Publique

Référentiel qualité :
Prescriptions techniques d'usage relatives à la conception des espaces à
vocation publique
(Sommaire)

Annexe n° 2 à la convention conclue en application des dispositions
de l'article R 442-8 du Code de l'Urbanisme

Dernière mise à jour : 19/08/2019

Remarque liminaire :

Le référentiel qualité comporte les prescriptions techniques d'usage. Elles s'appliquent pour tous travaux non spécifiquement détaillés dans le programme des travaux. En effet, les particularités des préconisations peuvent donner lieu à des adaptations selon les projets, le cas échéant, elles sont détaillées dans les programmes de travaux.

Les aménageurs et constructeurs sont invités à prendre connaissance du règlement sanitaire départemental (4.1) dont le sommaire est joint aux présentes.

1. Prescriptions relatives au réseau d'assainissement

1.1 Règlement d'assainissement collectif (édition 2016) - 50 Pages

Chapitre I : Dispositions générales

Chapitre II : Eaux usées domestiques :

A - Dispositions réglementaires et techniques

B - Dispositions financières

Chapitre III : Eaux usées assimilées domestiques :

A - Dispositions réglementaires et techniques

B - Dispositions financières

Chapitre IV : Eaux usées non domestiques :

A - Dispositions réglementaires et techniques

B - Dispositions financières

Chapitre V : Les eaux pluviales

A - Dispositions réglementaires et techniques

B - Dispositions financières

Chapitre VI : Les installations sanitaires intérieures

Chapitre VII : Les réseaux d'assainissement privés

Chapitre VIII : Infractions et sanctions

Chapitre IX : Dispositions d'application

Annexes 1 à 7

1.2 Règlement d'assainissement non collectif (édition 2016) - 16 Pages

Chapitre I : Dispositions générales

Chapitre II : Prescriptions générales applicables à l'ensemble des dispositifs

Chapitre III : Installations sanitaires intérieures

Chapitre IV : Contrôles

Chapitre V : Obligations de l'utilisateur

Chapitre VI : Infractions et sanctions

Chapitre VII : Dispositions d'application

Annexes

1.3 Référentiel technique - Equipements électromécaniques (mise à jour mai 2019) - 25 Pages

- 1 • Armoire de commande
- 2 • Automate programmable industriel
- 3 • Télégestion
- 4 • Equipements électriques dans la fosse de relevage
- 5 • Bassin d'orage
- 6 • Décanteur/Séparateur hydrocarbure, dégrilleur déversoir d'orage ou autres ouvrages pouvant comporter un équipement électromécanique
- 7 • Opération préalable à la réception (OPR)
 - Annexe A : Programmation Automate et S500
 - Annexe B : Paramétrage du sofrel
 - Annexe C : Horaires d'astreinte et report d'alarmes Eurométropole de Strasbourg
 - Annexe D : Horaires d'astreinte et report d'alarmes SDEA
 - Annexe E : Documents techniques à fournir pour le DOE
 - Annexe F : Demande pose d'un disjoncteur non différentiel
 - Annexe G : Fiche de renseignements techniques des pompes

1.4 Prescriptions ITV - 2 Pages

Prescription à respecter lors des ITV :

- Identification
- Localisation
- Paramètres physiques et descriptifs du tronçon
- Paramètres de l'ITV
- Remarques descriptives du procédé (début, fin, interruption, essai en sens inverse)

1.5 Référentiel technique de l'assainissement collectif (février 2016) – 24 Pages

Chapitre I : Généralités

Chapitre II : Collecteurs

Chapitre III : Regards de visite

Chapitre IV : Branchements

Chapitre V : Puisards et avaloirs

Chapitre VI : Ouvrages spéciaux

Chapitre VII : Gestions des eaux pluviales

Annexes : Dossier des Ouvrages Exécutés

2. Prescriptions relatives à l'eau

2.1 Référentiel technique relatif à la pose du réseau et des branchements d'eau potable sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

(version 2017) – 24 Pages et une double page

Article 1 : Gouvernance

Article 2 : Exploitation du réseau :

Article 3 : Indications générales

Article 4 : Caractéristiques techniques des tuyaux et appareillages

Article 5 : Branchements d'eau

Article 6 : Cas particulier des opérations d'aménagement (lotissement, ZAC, etc. ...).

Article 7 : Protection incendie

Article 8 : Intervention du gestionnaire

Article 9 : Prévention des risques au travail vis-à-vis des interventions ultérieures sur ouvrages

Article 10 : DOE/Liste des pièces à fournir

Article 11 : Annexes

2.2 Règlement du service de l'eau (version 2017) - 46 Pages

Chapitre I : Dispositions réglementaires

Chapitre II : Abonnements

Chapitre III : Branchements

Chapitre IV : Compteurs

Chapitre V : Installations intérieures

Chapitre VI : Contrôle des réseaux privés

Chapitre VII : Dispositions particulières régissant l'individualisation des abonnements en habitat collectif

Chapitre VIII : Tarifs

Chapitre IX : Paiements

Chapitre X : Perturbations de la fourniture d'eau

Chapitre XI : Protection contre l'incendie

Chapitre XII : Infractions

Chapitre XIII : Dispositions d'application

ANNEXE : Textes Réglementaires Applicables Au Présent Règlement

ANNEXE : Glossaire

3. Prescriptions relatives aux voies publiques

01 – Bateau confortable - 1 Page

02 – Bateau d'un passage piéton - 1 Page

03 – Dispositif de guidage pour les non-voyants - 4 Pages

04 – Guide d'aménagement de la voirie pour les véhicules motorisés - 57 Pages

05 – Guide pour l'aménagement du réseau viaire du transport urbain - 56 Pages

06 – Notice technique substrats et sols - 6 Pages

07 – Préconisations et recommandations laboratoire routier – 19 Pages

08 – Schéma pour plantation d'arbre d'alignement – 1 Page

09 – Zones 30 principes et application – 36 Pages

10 – Caniveau confortable – 2 Pages

- 11 – Périmètre ville structurée et planifiée – 1 Page
- 12 – Typologie ville ancienne – 1 Page
- 13 – Charte d’implantation des mobiliers bas – 23 Pages
- 14 – Fourniture et pose de mobilier urbain – 24 Pages
- 15 – Détail BAO – 1 Page
- 16 – Détail BEV – 1 Page
- 17 – Détail pose BEV – 1 Page
- 18 – Faubourgs & communes denses – 1 Page
- 19 – Villages & campagnes urbaines – 1 Page
- 20 – Guide d’aménagement de la voirie pour le réseau cyclable de l’Eurométropole de Strasbourg – 62 Pages
- 21 – Réalisation des joints de caniveau en pavés naturels – 2 Pages
- 22 – Charte du mobilier d’éclairage public faubourgs – 13 Pages
- 23 – Charte du mobilier d’éclairage public ville ancienne – 5 Pages
- 24 – Charte du mobilier d’éclairage public ville structurée et planifiée – 13 Pages
- 25 – Recommandations signalisation statique – 4 Pages
- 26 – Schéma de principe de séparation de piste cyclable avec strasguide – 1 Pages
- 27 – Principe de conception des places de stationnement pour personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR) – 17 Pages
- 28 – Village & campagne urbaine – 1 Page
- 29 – Village & campagne urbaine nord – 1 Page
- 30 – Village & campagne urbaine sud – 1 Page
- 31 – Ville ancienne – 1 Page
- 32 – Ville structurée & planifiée – 1 Page
- 33 – Plans de principe sur les trottoirs traversants en zone de rencontre et en zone 30 – 4 Plans
- 34 – Note d’application sur les pavés d’orientation à l’attention des PMR – 7 Pages
- 35 – Corpus de règles techniques de conception – 7 Pages
- 36 – Plans de ferrailages pour les bornes escamotables – 2 Plans

4. Prescriptions relatives à la collecte et la valorisation des déchets

4.1 Règlement sanitaire départemental – 109 Pages

Titre I : Les eaux destinées à la consommation humaine

Titre II : Locaux d’habitation et assimilés

Titre III : Dispositions applicables aux bâtiments autres que ceux à usage d’habitation et assimilés

Titre IV : Elimination des déchets et mesures de salubrités générales

Titre V : Le Bruit

Titre VI : Mesures visant les maladies contagieuses, leur entourage et leur environnement

Titre VII : Hygiène de l’alimentation

Titre VIII : Prescriptions applicables aux activités d’élevage et autres activités agricoles

Titre IX : Dispositions diverses

4.2 Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de l’Eurométropole de Strasbourg (10 juillet 1998) – 10 Pages

4.3 Prescriptions générales pour la collecte des déchets (octobre 2016) – 8 Pages

Convention VRD – Annexe 2 – Référentiel qualité - Sommaire (màj 19 août 2019)

4.4 Charte d'implantation de conteneurs enterrés sur le domaine public (8 octobre 2018) – 8 Pages

5. Prescriptions relatives à la propreté urbaine

Aménagements routiers et urbains – 2 Pages

6. Prescriptions relatives aux réseaux de communications électroniques

6.1 Préconisations pour la construction de réseaux de communications électroniques – 5 Pages

6.2 Protocole de récolement de la signalisation tricolore – (21-11-2002) - 26 Pages

6.3 Import récolement tricolore – Fichier DWT - 1 Page

6.4 Préconisation NTIC aux aménageurs pour les conventions de rétrocession – 6 Pages

6.5 Tampon – 2 Pages

7. Prescriptions relatives aux espaces verts (arbres d'accompagnement de voirie)

7.1 Prescriptions techniques de plantations d'arbres Ville et Eurométropole de Strasbourg (dernière mise à jour 2 mai 2016) – 33 Pages

1 – Préconisations générales pour des plantations durables

2 – Les sols de plantation

3 – Travaux d'accompagnement des plantations

4 – Le suivi cultural : parachèvement/confortement

5 – Annexes

5.1 Différents types de fosses d'arbres

5.2 Grille d'évaluation d'une plantation

5.3 Suivi cultural

7.2 Prescriptions pour les plantations d'arbres dans les aménagements (dernière mise à jour 2 mai 2016) – 12 Pages

1 – Préconisations générales pour des plantations durables

2 – Les typologies de plantations

3 – Le choix des essences

4 – Organisation spatiale des plantations

5 – L'arbre et les sols urbains

6 – Intégrer les arbres existants aux projets

Observation :

Le référentiel qualité est actualisé en fonction de l'évolution des normes. Aussi, il est souhaitable d'en solliciter une communication actualisée en amont de tout lancement de nouvelle tranche opérationnelle.

Ouvrages d'art : si votre opération prévoit la réalisation d'ouvrage d'art, de quelque nature que ce soit, un rendez-vous préalable avec le responsable du département ouvrages d'art de la collectivité vous est demandé.